

# SENAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1987-1988

Annexe au procès-verbal de la séance du 16 novembre 1987

## AVIS

PRÉSENTÉ

*au nom de la Commission des Affaires économiques et du Plan (1), sur le projet de loi de finances pour 1988, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE*

TOME IX

COMMERCE EXTERIEUR

Par M. Marcel DAUNAY,

Sénateur

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean François-Poncet, *président* ; Richard Pouille, Marcel Daunay, Robert Laucournet, Philippe François, *vice-présidents* ; Serge Mathieu, René Trégouet, Francisque Collomb, Louis Minetti, *secrétaires* ; MM. François Abadie, Maurice Arreckx, Henri Bangou, Bernard Barbier, Jacques Bellanger, Georges Berchet, Roland Bernard, André Bohl, Marcel Bony, Jean Boyer, Jacques Boyer-Andrivet, Jacques Braconnier, Raymond Brun, Robert Calmejane, Paul Caron, Louis de Catuelan, Joseph Caupert, William Chervy, Auguste Chupin, Jean Colin, Marcel Costes, Roland Courteau, Désiré Debavelaere, Lucien Delmas, Rodolphe Désiré, Georges Dessaigne, Pierre Dumas, André Duroméa, Jean Faure, Roland Grimaldi, Rémi Herment, Jean Huchon, Bernard Hugo, André Jarrot, Pierre Jeambrun, Paul Kauss, Pierre Lacour, Gérard Larcher, Guy de La Verpillière, Yves Le Cozannet, Bernard Legrand, Charles-Edmond Lenglet, Maurice Lombard, Paul Malassagne, Louis Mercier, Louis Moinard, Paul Moreau, Georges Mouly, Jacques Moutet, Henri Olivier, Albert Pen, Daniel Percheron, Jean Peyraffitte, Alain Pluchet, André Pourny, Claude Prouveteur, Jean Puech, Henri de Raincourt, Jean-Marie Rausch, Michel Rigou, Jean Roger, Josselin de Rohan, André Rouvière, Jean Simonin, Michel Sordel, Raymond Soucaret, Michel Souplet, Fernand Tardy, René Travert.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (8<sup>e</sup> législ.) : 941 et annexes, 960 (annexe n° 16), 962 (tome IX), 965 (tome V) et T.A. 175.

Sénat : 92 et 93 (annexe n° 12) (1987-1988).

Lois de Finances - Commerce extérieur.

## SOMMAIRE

	Pages
<b>INTRODUCTION .....</b>	5
<b>PREMIERE PARTIE</b>	
<b>L'EVOLUTION RECENTE DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE .....</b>	7
<b>I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL .....</b>	7
<b>A. LA CONJONCTURE INTERNATIONALE .....</b>	7
<b>B. LE COMMERCE MONDIAL .....</b>	8
<b>II. L'EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE EN 1986 ET AU PREMIER SEMESTRE 1987.....</b>	9
<b>A. L'AMELIORATION DE 1986 : DES RESULTATS FRAGILES .....</b>	9
1. Un redressement entièrement dû à la réduction de la facture énergétique.....	9
2. L'évolution de la part prise par la France dans les échanges internationaux .....	10
3. L'évolution sectorielle des échanges commerciaux.....	14
4. La ventilation géographique .....	15
<b>B. LE PREMIER SEMESTRE 1987 : DETERIORATION GENERALE .....</b>	17
1. Une détérioration générale.....	17
2. Une forte dégradation du solde des échanges industriels	18

<b>III. LES TENDANCES DE FOND ET LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 1987</b> .....	20
<b>A. L'EXCEDENT AGRO-ALIMENTAIRE SE RESTREINT</b> .....	20
1. L'érosion récente .....	20
2. Les perspectives .....	21
<b>B. LA DEGRADATION DU SOLDE INDUSTRIEL</b> .....	23
1. Les causes .....	23
2. Des perspectives plus favorables : vers une reprise des exportations .....	26
<b>C. LA BALANCE COMMERCIALE EN 1987 : PERSPECTI-     VES</b> .....	26

## DEUXIEME PARTIE

<b>LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR ET L'EVOLUTION DES CREDITS BUDGETAIRES</b> .....	27
--	----

<b>I. LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DU COM- MERCE EXTERIEUR</b> .....	27
--	----

<b>A. REORIENTATION DES MOYENS EN DIRECTION DES     PAYS DEVELOPPES, MARCHES SOLVABLES OU LA COM-     PETITIVITE JOUE UN ROLE ESSENTIEL, ET OPERATION     « PAYS CIBLES »</b> .....	27
---	----

<b>B. DE L'AIDE AUX GRANDS CONTRATS A LA PROMO-     TION DU COMMERCE COURANT DES PETITES ET MOYEN-     NES ENTREPRISES.</b> .....	28
---	----

<b>C. PREPARATION A L'OUVERTURE DU MARCHÉ UNI-     QUE EUROPEEN.</b> .....	30
1. L'enjeu .....	30
2. Les perspectives pour le secteur industriel .....	31
3. La politique agricole commune et le marché unique ....	31
4. Le marché unique et les pays tiers .....	31

<b>II. L'EVOLUTION DES CREDITS .....</b>	<b>32</b>
<b>A. LE SERVICE DE L'EXPANSION ECONOMIQUE A L'ETRANGER (S.E.E.E.).....</b>	<b>33</b>
<b>B. LES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES DE PROMOTION DU COMMERCE EXTERIEUR.....</b>	<b>34</b>
1. Le Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) ...	34
2. Le Comité français des manifestations économiques à l'étranger (C.F.M.E.).....	34
3. L'agence pour la coopération technique, industrielle et économique (A.C.T.I.M.).....	35
<b>C. LES AIDES BUDGETAIRES A L'EXPORTATION .....</b>	<b>35</b>
1. L'évolution des dotations budgétaires d'aide aux exportations.....	36
<i>a) La garantie du risque économique (charges communes, chapitre 14-01-70, ancien chapitre 14-01-60).....</i>	<i>36</i>
<i>b) Les aides au financement : les bonifications d'intérêt (le compte de gestion Trésor -B.F.C.E. : charges communes, chapitre 44-98-38) .....</i>	<i>36</i>
<i>c) La couverture des risques à l'exportation .....</i>	<i>36</i>
2. Les prêts publics à l'exportation .....	38
<i>a) Les prêts à des Etats étrangers en vue de faciliter l'achat de biens d'équipement (compte n° 903-07) .....</i>	<i>38</i>
<i>b) La consolidation des dettes commerciales des pays étrangers (compte n° 905-08).....</i>	<i>39</i>
<i>c) Les dons (charges communes, chapitre 68-00) .....</i>	<i>39</i>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>40</b>

**Mesdames**

**Messieurs,**

La balance commerciale est enfin devenue un indicateur phare. On ne peut que s'en réjouir, même si cette prise de conscience tardive est due aux contreperformances françaises sur les marchés étrangers depuis dix ans.

1986 montra la fragilité de notre commerce extérieur car, si la balance commerciale enregistra un net redressement, il fut bien faible quand on considère que notre facture énergétique était réduite de près de moitié.

Le premier semestre 1987 confirma largement cette vulnérabilité, puisque l'on put assister à une détérioration générale de la situation.

L'évolution enregistrée sur cette période d'un an et demi est d'autant plus inquiétante que non seulement se poursuit la dégradation de notre solde industriel mais qu'apparaît aussi une sensible érosion de notre excédent agroalimentaire.

La compétitivité de nos entreprises n'est donc pas encore restaurée malgré la politique gouvernementale d'allègement de leurs charges. Cependant, il est au moins dès à présent un signe encourageant : la reprise de l'investissement. L'attentisme semble prendre fin.

Mais la tâche de redressement de nos échanges qui passe, comme s'y emploie le Gouvernement, par un redéploiement des exportations vers les pays industrialisés et par un développement du commerce courant, notamment des petites et moyennes entreprises, est d'autant plus indispensable qu'en 1992 s'ouvrira le marché unique européen.

Il s'agit d'une chance historique pour la France et pour l'Europe. Encore faut-il que nous y soyons préparés et que notre économie ait retrouvé son dynamisme. Et pour cela, les aides financières ne suffisent pas ; il faut également réussir à changer mentalités et comportements.

Votre rapporteur pour avis retracera d'abord l'évolution récente du commerce extérieur de la France puis analysera les orientations de la politique gouvernementale en la matière et les moyens prévus au titre du budget de 1988.

Il s'interrogera également, en conclusion, sur les conséquences que pourraient avoir, sur notre commerce extérieur, la crise boursière et la baisse du dollar actuelles.

## PREMIERE PARTIE

### L'EVOLUTION RECENTE DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE

Dans un contexte international marqué par une extrême compétition économique, il apparaît que la balance commerciale française, presque équilibrée en 1986 et déficitaire au premier semestre 1987, est toujours affectée par la détérioration de son solde industriel et présente désormais un excédent agroalimentaire se restreignant.

#### I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL

##### A. LA CONJONCTURE INTERNATIONALE

En 1986, la chute de la monnaie américaine fut particulièrement forte : le dollar perdit 26,3 % de sa valeur vis-à-vis du deutschmark et 29,8 % vis-à-vis du yen.

Cette baisse pesa sévèrement sur l'investissement productif des entreprises exportatrices européennes et japonaises, en réduisant leurs débouchés et leurs profits.

1986 fut également marqué par des fluctuations des prix du pétrole qui conduisirent les pays de l'O.P.E.P. et les pays en développement à ajuster leur demande à la baisse.

Mais le premier semestre 1987 ramena une stabilisation des parités monétaires et des prix du pétrole.

En effet, les accords du Louvre du 22 février, à l'initiative de la France, sur la stabilisation des parités entre les principales devises du système monétaire international ont permis momentanément de stopper l'effondrement du dollar.

Par ailleurs, la reprise des cours du pétrole, amorcée fin 1986, s'est confirmée dans la première moitié de l'année. Cependant, la montée des tensions dans le Golfe persique reste un facteur d'incertitude.

Toujours est-il qu'en 1986, la croissance des pays industrialisés a été faible, principalement en raison de la contribution négative du commerce extérieur à la croissance, laquelle contribution provenait de l'ajustement défavorable des pays de l'O.P.E.P. et des autres pays en développement.

## B. LE COMMERCE MONDIAL

Cette situation internationale eut pour conséquence de porter la compétition économique internationale à un niveau exceptionnel. La réduction des importations des pays de l'O.P.E.P. et des pays en développement a contraint les exportateurs des pays industrialisés à se redéployer sur les mêmes marchés au même moment. De plus, certains pays endettés mais disposant d'une capacité exportatrice ont cherché à développer leurs ventes à l'extérieur afin de dégager des moyens pour résorber leurs dettes. Enfin, la baisse du dollar a permis aux Etats-Unis, sans toutefois réduire leur déficit, d'augmenter leurs exportations en volume aux dépens des pays européens et elle a facilité la pénétration des marchés européens par les pays du Sud-Est asiatique dont les devises sont liées au dollar.

Devant ces tensions dans les échanges internationaux, resurgissent les tentations protectionnistes, notamment aux Etats-Unis. On peut cependant espérer que le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (Uruguay Round) dans le cadre du G.A.T.T. permettra de préserver l'ordre commercial international fondé sur le libre échange contre la multiplication des normes et autres mesures non tarifaires et empêchera la guerre commerciale.

## EVOLUTION DU COMMERCE MONDIAL

(En pourcentage)

Exportations	1960-70	1970-80	1980-86	1985	1986
Tous produits.....	8,5	5	3	3,5	3,5
Produits agricoles .....	4	4,5	1	0	-1
Produits minéraux.....	7	1,5	1,5	-2	7,5
Produits manufacturés ....	10,5	8	4,5	5	3

En 1986, la croissance du commerce international s'est stabilisée à un rythme modéré. Le volume des exportations mondiales de marchandises progresse de 3,5 %.

Mais les échanges de produits manufacturés progressent moins rapidement que les échanges globaux, les échanges agricoles sont en léger repli, tandis qu'une forte reprise du commerce des produits minéraux (pétrole surtout) s'est manifestée.

## **II. L'EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE EN 1986 ET AU PREMIER SEMESTRE 1987**

### **A. L'AMELIORATION DE 1986 : DES RESULTATS FRAGILES**

#### **1. Un redressement entièrement dû à la réduction de la facture énergétique**

La balance commerciale de la France, gravement déficitaire en 1985 (30,7 milliards de francs), atteint en 1986 presque l'équilibre (- 500 millions de francs). Mais ce redressement est bien faible, eu égard à la réduction de près de moitié de notre facture énergétique. Il n'est d'ailleurs dû qu'à une légère amélioration au dernier trimestre.

Car, si l'excédent de nos échanges agroalimentaires se maintient, quoiqu'en s'effritant, la détérioration de nos échanges de produits manufacturés s'accroît.

Les importations de produits manufacturés ont augmenté de 9 % en 1986 alors que les exportations, dans le même secteur, n'ont progressé que de 1 %.

**ÉVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE FRANÇAISE**  
**Résultats annuels FAB-FAB**

(En milliards de francs)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Imports .....	547,6	626,7	725,4	771,6	874,8	936,7	864,1
Exports .....	489,8	575,8	632,2	722,7	850,1	906,0	863,6
Solde .....	- 57,8	- 50,9	- 93,2	- 48,9	- 24,7	- 30,7	- 0,5
TC % *.....	89,4	91,9	87,1	93,7	97,2	96,7	99,9

(\* taux de couverture en pourcentage)

**2. L'évolution de la part prise par la France dans les échanges internationaux**

Si on constate globalement de 1980 à 1986 un développement de l'effort à l'exportation des produits manufacturés, on peut aussi remarquer une stagnation en 1985 et une dégradation en 1986 de la part de la production allant à l'exportation (cf. tableau n° 1).

Cette détérioration vaut pour l'ensemble des produits manufacturés. Elle est notamment sensible pour les biens d'équipement professionnel, les biens intermédiaires, l'automobile et les biens de consommation.

Les biens d'équipement ménager échappent à cette détérioration malgré un tassement de l'effort à l'exportation en 1986. Près d'un quart de leur production est maintenant exporté contre un cinquième environ en 1980.

**TABLEAU 1 : L'EFFORT FRANÇAIS A L'EXPORTATION**  
**DES PRODUITS MANUFACTURÉS (En valeur)**

(En pourcentage)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Produits manufacturés .....	28,5	30,6	29,2	31,7	35,0	35,1	32,7
Biens intermédiaires .....	23,8	26,0	26,0	27,5	29,9	30,6	28,6
Biens d'équipement professionnel	40,7	44,7	44,1	47,0	53,4	50,5	46,4
Automobile et matériel de transport terrestre .....	51,3	51,9	45,6	47,4	54,3	55,3	52,0
Biens de consommation .....	18,5	19,2	18,5	19,7	21,7	22,5	20,8
Biens d'équipement ménager. ....	19,3	18,5	18,5	20,9	23,5	25,0	24,5
Transports et télécommunications	16,2	16,4	14,9	14,4	13,9	13,8	12,5

Dans le même temps, la pénétration du marché français par des produits manufacturés étrangers, qui augmentait régulièrement depuis 1980, semble se stabiliser en 1986, en valeur du moins (cf. tableau n° 2) car, en volume, on ne constate pas de ralentissement sensible.

La pénétration se poursuit dans le secteur des biens d'équipement ménager mais semble se ralentir dans celui de l'automobile et du matériel de transport terrestre où elle était très forte.

**TABLEAU 2 : TAUX DE PENETRATION DU MARCHÉ FRANÇAIS PAR LES PRODUITS MANUFACTURÉS ÉTRANGERS (En valeur)**

(En pourcentage)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Produits manufacturés .....	25,9	26,8	28,1	28,3	29,9	31,0	31,2
Biens intermédiaires .....	25,8	26,1	27,0	27,2	29,0	30,0	29,9
Biens d'équipement professionnel	31,3	32,8	34,6	35,1	37,4	38,2	37,7
Automobile et matériel de transport terrestre .....	28,6	31,3	33,1	33,6	35,4	37,5	37,9
Biens de consommation .....	19,5	19,9	20,9	21,2	22,3	23,1	23,6
Biens d'équipement ménager .....	39,2	43,3	46,9	44,7	46,5	48,0	51,6
Transports et télécommunications	6,0	7,1	6,8	6,9	6,6	7,6	6,9

A l'exportation, la France retrouve en 1986 son rang de quatrième exportateur mondial (cf. tableau n° 3).

Cette évolution peut être attribuée, d'une part, à la baisse du dollar qui pénalise les pays dont les exportations sont facturées en dollar et les produits dont les cours mondiaux sont établis dans cette monnaie (produits agricoles, énergie, produits industriels intermédiaires) et, d'autre part, à la baisse du prix du pétrole qui affecte les exportations énergétiques des pays de l'O.P.E.P. et du Royaume-Uni (lequel perd sa quatrième place au profit de la France).

Les principaux pays de l'O.C.D.E. voient, comme la France, leurs parts de marché s'améliorer, profitant de l'affaiblissement des États-Unis. C'est le cas de la R.F.A. qui devient le premier exportateur mondial en 1986, du Japon qui prend le deuxième rang et de l'Italie et des Pays-Bas qui améliorent leurs positions. En revanche, la baisse du dollar et du prix du pétrole a fait régresser les parts des États-Unis et du Royaume-Uni.

Mais cette situation d'ensemble ne saurait masquer la dégradation, ces dernières années, des parts de marché industrielles de la France, même si la détérioration semble stabilisée en 1986. Car, si la dégradation est stoppée, c'est en raison de l'effondrement des États-Unis, mais de ce facteur, la R.F.A. a beaucoup plus tiré profit que la France (cf. tableau n° 4).

**TABLEAU N° 3**  
**PARTS RELATIVES DES HUIT PRINCIPAUX PAYS**  
**INDUSTRIELS DANS LEURS EXPORTATIONS (tous produits)**

(En pourcentage)

	1980	1982	1984	1985	1986
France.....	11,4	10,1	9,7	9,8	10,4
R.F.A. ....	19,6	19,1	17,7	18,4	21,2
Italie.....	7,9	8,1	7,6	7,9	8,5
Royaume-Uni.....	11,8	10,6	9,7	10,2	9,3
Pays-Bas .....	7,5	7,2	6,8	6,8	7,0
Etats-Unis.....	22,1	22,6	22,0	20,8	18,0
Japon.....	13,3	15,1	17,7	17,6	18,2
Canada .....	6,5	7,2	8,8	8,5	7,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(Source O.C.D.E.)

**TABLEAU N° 4**

**PARTS RELATIVES DES HUIT PRINCIPAUX PAYS INDUSTRIELS**  
**DANS LEURS EXPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURES**

(En pourcentage)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
France.....	11,1	10,1	9,9	9,8	9,4	9,4	9,8
R.F.A. ....	22,4	20,6	22,0	21,4	20,1	20,7	23,2
Italie.....	8,7	8,4	8,7	8,9	8,5	8,6	9,1
Royaume-Uni.....	11,6	9,7	9,5	8,9	8,5	8,8	8,7
Pays-Bas .....	5,1	4,7	4,7	4,8	4,5	4,5	4,9
Etats-Unis.....	19,9	21,6	20,6	19,8	20,2	19,6	16,7
Japon.....	16,5	19,6	19,0	20,3	22,0	21,6	21,5
Canada .....	4,7	5,3	5,6	6,2	6,9	6,7	5,9
<b>Ensemble.....</b>	<b>100</b>						

(Source O.C.D.E.)

Sur les marchés d'importation, la part de la France s'est globalement améliorée en 1986, ce qui confirme donc la tendance observée en 1985 (cf. tableau n° 5), mais, si la progression est notable sur les marchés italien et belge et si, sur le marché japonais, il s'agit de la plus forte depuis 1980, elle est très faible en R.F.A. et au Canada. De plus, si l'on ne considère que les produits industriels, on assiste globalement à une légère dégradation, qui prend figure d'effondrement dans le cas des importations de la R.F.A. et de tassement aux Pays-Bas et au Japon (cf. tableau n° 6).

**TABLEAU N° 5**  
**EVOLUTION DE LA PART FRANÇAISE**  
**DANS LES IMPORTATIONS**  
**DES PRINCIPAUX PAYS INDUSTRIALISÉS (tous produits)**

(En pourcentage)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
R.F.A. (*).....	10,7	10,9	11,4	11,4	10,6	10,6	10,8
Italie.....	13,9	12,5	12,5	12,6	12,4	12,6	14,3
UEBL.....	14,4	13,7	13,9	14,3	14,6	15,0	15,8
Royaume-Uni.....	7,5	7,8	7,5	7,6	7,5	7,8	8,5
Pays-Bas.....	6,7	6,4	6,5	6,7	6,5	6,7	7,2
Etats-Unis.....	2,2	2,2	2,3	2,3	2,5	2,8	2,7
Japon.....	0,9	0,8	0,9	1,0	0,9	1,0	1,5
Canada (*).....	1,1	1,1	1,3	1,1	1,3	1,3	1,4

(\*) 9 mois 1986

Source : CFCE (UNSO)

**TABLEAU N° 6**  
**EVOLUTION DE LA PART FRANÇAISE**  
**DANS LES IMPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURES**  
**DES PRINCIPAUX PAYS INDUSTRIALISES**

(En pourcentage)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
R.F.A. (*).....	14,6	15,1	15,7	15,0	13,9	13,5	12,6
Italie.....	18,7	17,6	17,0	16,8	15,8	15,2	15,8
UEBL.....	16,0	15,5	15,6	14,9	15,1	15,1	15,4
Royaume-Uni.....	8,8	9,4	9,0	8,8	8,5	8,7	9,0
Pays-Bas.....	8,0	7,8	7,6	7,8	7,5	7,7	7,1
Etats-Unis.....	3,4	3,4	3,2	3,0	3,1	3,2	3,0
Japon.....	3,6	2,9	3,1	3,3	2,5	2,7	3,0
Canada (*).....	1,2	1,2	1,3	1,1	1,2	1,3	1,3

(\*) 9 mois 1986

Source : CFCE (UNSO)

### 3. L'évolution sectorielle des échanges commerciaux

Au cours de 1986, le solde positif du secteur agroalimentaire, s'il reste important, s'est cependant quelque peu réduit. Le déficit énergétique a diminué de moitié essentiellement grâce à la baisse du prix de l'énergie. Mais le solde industriel s'est considérablement dégradé.

#### ÉVOLUTION SECTORIELLE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX 1981-1986

Soldes CAF-FAB en milliards F.	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Produits agro-alimentaires.....	+ 21,1	+ 14,7	+ 21,5	+ 25,4	+ 30,9	+ 26,7
Produits énergétiques.....	- 161,6	- 177,9	- 168,7	- 187,0	- 180,6	- 89,7
Produits industriels (*).....	+ 54,5	+ 29,2	+ 59,6	+ 96,7	+ 81,1	+ 31,9
Divers.....	+ 2,3	+ 2,6	+ 4,0	+ 5,8	+ 6,0	+ 2,9
<b>TOTAL.....</b>	<b>- 83,6</b>	<b>- 131,4</b>	<b>- 83,6</b>	<b>- 59,0</b>	<b>- 62,6</b>	<b>- 28,2</b>
<b>Taux de couverture %</b>						
Produits agro-alimentaires.....	127,2	116,1	121,0	121,9	125,7	122,9
Produits énergétiques.....	13,5	11,8	13,4	13,5	15,5	19,4
Produits industriels (*).....	113,9	106,2	111,8	116,8	112,9	104,8
Divers.....	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL.....</b>	<b>87,3</b>	<b>82,8</b>	<b>89,6</b>	<b>93,5</b>	<b>93,5</b>	<b>96,8</b>

(\*) y compris matériel militaire.

Ce résultat est d'autant plus médiocre que, si on déduit la part du matériel militaire, on obtient un solde des échanges civils déficitaire de 1,9 milliard de francs alors qu'il était excédentaire de 51,9 milliards en 1985.

#### 4. La ventilation géographique

Les pays de l'O.C.D.E. ont encore accru leur part prépondérante dans le commerce français et, à l'intérieur de cette zone, la C.E.E. des douze représente plus de la moitié des échanges. En revanche, la part des pays de l'O.P.E.P. régresse, ainsi que celle des pays à économie centralisée.

### ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES ÉCHANGES FRANÇAIS

(en % de nos échanges totaux)

Zones	Importations				Exportations			
	1983	1984	1985	1986	1983	1984	1985	1986
Pays membres de l'O.C.D.E.	71,9	72,8	74,7	79,9	69,9	71,6	73,7	77,0
dont :								
C.E.E. à 12 (1).....	53,8	54,4	55,8	59,9	53,2	52,9	53,7	57,9
Europe hors C.E.E. (2).....	6,4	6,6	7,0	7,4	8,0	7,9	8,4	8,9
Etats-Unis.....	7,7	7,7	7,6	7,5	6,2	8,1	8,7	7,4
Japon.....	2,6	2,6	2,8	3,6	1,2	1,1	1,2	1,4
Monde hors O.C.D.E. (3)	26,9	26,1	23,9	18,5	28,0	26,3	24,1	20,8
dont :								
Pays à économie centralisée	4,3	4,2	4,0	4,0	4,3	3,7	3,9	3,0
Pays en développement pétroliers.....	14,0	13,0	10,7	6,0	11,4	11,2	8,9	6,6
Pays en développement non pétroliers.....	7,7	8,0	8,5	7,8	11,2	10,4	10,3	10,3
D.O.M.-T.O.M. ....	0,3	0,3	0,4	0,4	1,9	2,0	2,0	2,1
Divers .....	0,8	0,8	1,0	1,2	0,2	0,1	0,2	0,1

(1) Pour les années antérieures à 1986, les chiffres du présent tableau ont également pris en compte les douze pays de l'actuelle C.E.E. afin de rendre viables les comparaisons.

(2) Y compris Yougoslavie.

(3) Non compris D.O.M.-T.O.M.

En ce qui concerne le solde des échanges, le déficit avec les pays de l'O.C.D.E. s'est quelque peu réduit.

Mais le solde s'est encore mieux comporté avec la C.E.E. des douze, en raison de l'amélioration sur l'énergie qui compense largement la détérioration du solde industriel. En revanche, il s'est accru avec l'O.C.D.E. hors C.E.E., en fait surtout à cause de la zone non européenne. Notamment, le premier excédent commercial avec les Etats-Unis en 1985 (2,1 milliards de francs) a cédé la place à un nouveau déficit de 6 milliards de francs. La chute du dollar a fait, en effet, régresser la valeur de nos exportations de produits sidérurgiques, de métaux précieux et de produits nucléaires. Le nombre d'Airbus exportés est aussi en net retrait. Par ailleurs, le déficit avec le Japon atteint maintenant 21,1 milliards de francs et est dû aux importations d'automobiles et surtout de produits industriels élaborés, électroniques notamment.

#### ÉVOLUTION DES ÉCHANGES AVEC LES PAYS DE L'O.C.D.E.

	Solde CAF/FAB (en milliards F)				Taux de couverture (en %)			
	1983	1984	1985	1986	1983	1984	1985	1986
O.C.D.E.....	- 89,9	- 76,9	- 78,0	- 73,6	84	88	89	90
C.E.E. à 12 (1).....	- 61,4	62,0	- 70,2	- 54,2	86	87	87	90
O.C.D.E. hors C.E.E. /.....	- 28,5	- 14,9	- 7,8	- 19,4	80	91	96	89

(1) Pour les années antérieures à 1986, les chiffres du présent tableau ont également pris en compte les douze pays de l'actuelle C.E.E. afin de rendre viables les comparaisons.

La R.F.A. et l'Italie restent par ailleurs les principaux clients et fournisseurs de la France et améliorent même sensiblement leurs parts.

Si les Etats-Unis enlèvent au Royaume-Uni le rang de quatrième fournisseur de la France, en revanche, de troisième client, ils passent cinquième, après l'Union économique Belgique-Luxembourg (3ème) et le Royaume-Uni (4ème). Notons que le Japon a encore amélioré sa part comme fournisseur de la France.

On remarque également que la part des huit premiers fournisseurs de la France dans ses importations totales s'accroît, ainsi que celle des huit premiers clients de la France dans ses exportations totales.

## LES HUIT PRINCIPAUX FOURNISSEURS DE LA FRANCE

1986		1985	
1. R.F.A. ....	19,4 %	1. R.F.A. ....	16,5 %
2. Italie.....	11,6 %	2. Italie.....	10,1 %
3. U.E.B.L. ....	9,5 %	3. U.E.B.L. ....	8,6 %
4. États-Unis.....	7,5 %	4. Royaume-Uni.....	8,2 %
5. Royaume-Uni.....	6,5 %	5. États-Unis.....	7,6 %
6. Pays-Bas.....	5,7 %	6. Pays-Bas.....	6,1 %
7. Espagne.....	4,2 %	7. Espagne.....	3,8 %
8. Japon.....	3,6 %	8. Japon.....	2,8 %
<b>Huit premiers</b>	<b>68,1 %</b>	<b>Huit premiers</b>	<b>63,7 %</b>

(en % des importations totales)

## LES HUIT PRINCIPAUX CLIENTS DE LA FRANCE

1986		1985	
1. R.F.A. ....	16,1 %	1. R.F.A. ....	15,0 %
2. Italie.....	11,8 %	2. Italie.....	10,9 %
3. U.E.B.L. ....	9,1 %	3. États-Unis.....	8,7 %
4. Royaume-Uni.....	8,8 %	4. U.E.B.L. ....	8,5 %
5. États-Unis.....	7,4 %	5. Royaume-Uni.....	8,2 %
6. Pays-Bas. ....	4,9 %	6. Pays-Bas.....	4,9 %
7. Suisse.....	4,6 %	7. Suisse.....	4,2 %
8. Espagne.....	4,1 %	8. Espagne.....	3,4 %
<b>Huit premiers</b>	<b>66,7 %</b>	<b>Huit premiers</b>	<b>63,8 %</b>

(en % de nos exportations totales)

On peut enfin noter que c'est avec la R.F.A. et le Japon que nous enregistrons nos plus gros déficits : respectivement 39,3 et 21 milliards de francs.

### **B. PREMIER SEMESTRE 1987 : DETERIORATION GENERALE**

#### **1. Une détérioration générale**

Le premier semestre 1987 révèle une dégradation de la balance commerciale française. Le déficit commercial serait de 19,6 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières, alors qu'il n'était que de 2,3 milliards à la même époque en 1986.

	Résultats brut cumulés (en milliards de francs)					
	6 mois 1986			6 mois 1987		
	Imports	Exports	Solde	Imports	Exports	Solde
<b>Agro-alimentaire</b>	59,9	72,3	+ 12,4	59,9	70,4	+ 10,5
Produits agricoles	27,5	36,7	+ 9,2	27	35,4	+ 8,4
IAA	32,3	35,6	+ 3,3	32,9	35	+ 2,1
<b>Produits énergétiques</b>	66,9	11,6	- 55,3	49,1	9,8	- 39,3
<b>Produits industriels</b> (y compris militaire)	334,7	353,8	+ 19,1	359,7	349,7	- 10
Produits industriels civils	332,6	334,2	+ 1,6	357,6	334,6	- 23
Demi-produits	124,6	116,5	- 8,1	126,6	114,5	- 12,1
Biens d'équip. professionnels	88,9	96,6	+ 7,7	96,8	93,6	- 3,2
Equip. automobile des ménages	19,9	26,3	+ 6,4	24,3	29,3	+ 5
Electroménager - électronique grand public	12	5,8	- 6,2	12,8	6,1	- 6,5
Biens de consommation courante	68,8	61,7	- 6,9	75,5	62,1	- 13,4

Ces résultats font figure de déroute commerciale. En effet, la totalité des postes se dégrade, à l'exception de celui de l'énergie pour lequel la facture est moins lourde.

Certes, les échanges agroalimentaires sont toujours excédentaires et le mois de mai a même connu un très beau résultat avec un excédent de 2,4 milliards de francs. Cependant, l'effritement semble se confirmer.

Mais c'est encore le solde industriel qui connaît la plus profonde régression.

## 2. Une forte dégradation du solde des échanges industriels

Il accuse, en effet, un déficit de 7,3 milliards de francs pour le premier semestre de 1987.

Ce déficit est presque entièrement imputable au deuxième trimestre.

Quant au solde industriel civil, il représente un déficit de 20 milliards de francs au premier semestre, et, là encore, le deuxième trimestre 1987 a les plus-mauvais résultats.

### ÉVOLUTION DU SOLDE INDUSTRIEL

(En milliards de francs CVS)

	T1 86	T2 86	T3 86	T4 86	T1 87	T2 87
Solde industriel .....	16,1	5,6	3,6	6,5	0,1	- 7,4
- civil .....	6,7	- 2,5	- 3,4	- 3,0	- 7,1	12,9
- militaire .....	9,4	8,1	7,0	9,4	7,2	5,4

La dégradation s'est concentrée sur les biens d'équipement professionnel et les biens de consommation courante.

Le solde des biens d'équipement professionnel a en effet subi le contrecoup de l'effondrement des livraisons liées aux grands contrats, en particulier, dans la zone hors O.C.D.E.

#### LIVRAISONS LIÉES AUX GRANDS CONTRATS

	1er sem. 1986	1er sem. 1987
Opérations exceptionnelles vers O.C.D.E. ....	5,3	4,3
Dont Airbus. ....	4,1	3,3
Livraisons biens d'équipement professionnel hors O.C.D.E.	31,8	26,0
Dont Airbus. ....	2,5	1,7
Total grands contrats civils. ....	37,1	30,3
Dont Airbus. ....	6,6	5,0

(en milliards de francs)

La baisse des revenus des pays pétroliers et des pays en développement a spécialement affecté nos exportations de biens d'équipement professionnel : elles ont chuté de 22 % par rapport aux pays en développement alors qu'elles augmentaient de 15 % vers la C.E.E. à 12. Le mouvement de reprise de l'investissement productif dans l'industrie française ces derniers temps a entraîné une croissance de 7 % des importations de biens d'équipement professionnel en provenance de l'O.C.D.E.

La perte de plus de 6 milliards de francs sur le déficit des biens de consommation courante se répartit ainsi : 2 milliards avec l'O.C.D.E. et 4 milliards avec les pays en développement. Ce sont les achats qui ont augmenté de 10 % alors que les exportations stagnaient ou baissaient, preuve de la perte de compétitivité des industries françaises dans ce secteur.

La dégradation du solde industriel est nettement plus accusée avec les pays en voie de développement.

En effet, une bonne tenue de nos exportations industrielles vers la C.E.E. a limité la détérioration de notre déficit avec les pays de l'O.C.D.E. d'où nous avons pourtant généralement plus importé.

Mais, avec les pays en développement, l'effondrement est général : baisse des exportations de 15 % et augmentation des importations de 14 %. Le potentiel d'importation des pays pétroliers notamment a été affecté par leur baisse de revenus. Par ailleurs, les nouveaux pays industrialisés d'Asie confirment leur puissance de pénétration sur le marché français.

### III. LES TENDANCES DE FOND ET LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 1987

#### A. L'EXCEDENT AGROALIMENTAIRE SE RESTREINT

##### 1. L'érosion récente

En 1986, si le commerce extérieur agroalimentaire de la France a dégagé un excédent de 26,7 milliards de francs, on constate qu'il est inférieur à celui de 1985 (30,9 milliards de francs).

Cet effritement est imputable à nos exportations qui ont diminué de 5,2 % par rapport à 1985, alors qu'elles n'avaient cessé d'augmenter depuis 1983. Dans le même temps, si les importations reculaient également, ce n'est que de 1,4 %

Le premier semestre 1987 confirme cette inquiétante tendance, puisque l'excédent réalisé dans l'agroalimentaire, près de 11 milliards, est inférieur de 19,2 % à celui réalisé à la même époque en 1986 (13,6 milliards de francs).

- Les principaux secteurs excédentaires résistent plus ou moins bien.

Le secteur des céréales continue d'apporter une contribution essentielle à notre balance commerciale mais son excédent a diminué de 16 % en 1986 (de 31,4 à 26,5 milliards de francs). A la fin du premier semestre 1987, il s'élèvera à 11,7 milliards de francs, soit 23,5 % de moins qu'au cours des six premiers mois de 1986.

Le secteur des vins et spiritueux se maintient beaucoup mieux puisque son excédent en 1986 (22,7 milliards de francs) continue de croître (plus 6,6 % par rapport à 1985), quoique moins vite (la hausse avait été de 14 % en 1985). Les résultats du premier semestre 1987 font apparaître un solde positif à peu près du même niveau qu'à la même période l'année précédente.

Pour les produits laitiers, l'excédent s'est dégradé en 1986 (moins 8 %) et a continué de se dégrader début 1987, en raison d'un recul des exportations et d'une forte poussée des importations.

Le secteur des bovins et viandes bovines, après une mauvaise année 1985, s'est redressé avec un excédent de 5 milliards de francs (toutefois encore inférieur à celui de 1984), en raison d'une pause dans les importations de viandes bovines fraîches et d'un développement sensible des viandes d'animaux sur pieds.

Le solde positif des échanges de sucre continue de se dégrader pour la troisième année consécutive et l'on assiste à une aggravation considérable de la situation à la fin juin 1987 (moins 54 %).

Quant aux viandes de volailles, leur excédent, après le recul de 1985, retrouve son niveau de 1984 (2,8 milliards de francs), mais le premier semestre 1987 fait apparaître une légère régression par rapport aux six premiers mois de 1986.

- Les principaux secteurs déficitaires.

Si le déficit des fruits frais a encore progressé en 1986 pour atteindre 7 milliards de francs (+ 6 %), celui des légumes frais s'est stabilisé à 2 milliards de francs.

Le solde négatif des importations de graines et tourteaux de soja s'est allégé de 7 % en 1986.

Le café est le secteur où la France connaît son déficit commercial le plus élevé (7,5 milliards de francs). Cependant, le solde négatif des postes café, thé, maté, épices est en régression de 36,3 % au premier semestre 1987 par rapport à la même période en 1986.

La France, enfin, n'a pas amélioré sa position dans le secteur des conserves et de l'épicerie sèche. La dégradation touche ici particulièrement le poste de la biscuiterie-pâtisserie, dont le solde négatif s'est accru de 50 % en 1986.

Sur le plan géographique, il apparaît qu'en 1986, si l'excédent vis-à-vis de nos partenaires de la C.E.E. s'est légèrement accru (29,1 milliards de francs contre 28,6 milliards de francs en 1985), un déficit de 0,9 milliard de francs avec les pays tiers a succédé à un fort excédent de 5,6 milliards de francs en 1985.

Au cours du premier semestre 1987, le solde positif avec la C.E.E. s'est dégradé de 15,5 % par rapport aux six premiers mois de l'année 1986, tandis que le déficit avec les pays tiers augmentait légèrement (1,5 milliard de francs contre 1,2 milliard de francs).

## 2. Les perspectives

Cette détérioration de l'excédent exprime la sévérité de la concurrence, accusée par la baisse du dollar, sur des marchés mondiaux peu porteurs.

Cette tendance devrait se confirmer en 1987 et 1988. On prévoit que les exportations de produits agricoles progresseraient de moins de 2 % pour l'ensemble de ces deux années et que les termes de l'échange, stabilisés en 1987 grâce à la chute des cours des boissons tropicales, se dégraderaient l'année suivante.

L'avenir de nos exportations de produits agro-alimentaires dépend du devenir de la politique agricole commune et du résultat des négociations du volet agricole de l'Uruguay Round.

Malgré les réformes déjà réalisées dans la politique agricole commune, on peut penser que plusieurs éléments conduisent à une augmentation du coût du soutien des marchés :

- l'existence de nombreuses productions excédentaires,
- l'élargissement de la C.E.E. qui entraîne une augmentation des dépenses au titre des productions méditerranéennes,
- la baisse du dollar et des cours mondiaux qui rend plus coûteux l'écoulement des productions.

Le Gouvernement se déclare prêt à soutenir, si nécessaire, nos productions, tout en participant à la réforme de la politique agricole commune pour mieux maîtriser l'évolution des dépenses qu'elle entraîne et pour contribuer à l'assainissement des marchés mondiaux.

Mais quel sera le résultat des négociations multilatérales de l'Uruguay Round dans le cadre du G.A.T.T. ?

Les Etats-Unis, dès avant l'été 1987, ont préconisé l'élimination totale, en dix ans, des subventions accordées à l'agriculture. On peut craindre que cette proposition, ambitieuse voire irréaliste, n'ait que pour objectif la suppression des subventions à l'exportation accordées par la C.E.E.

C'est pourquoi la commission européenne qui va négocier au nom des douze, a élaboré un autre projet en deux étapes :

- d'abord, pour calmer immédiatement le jeu sur les marchés mondiaux, des arrangements d'urgence de nature commerciale sont proposés pour mettre fin à la guerre des prix et des subventions. Il s'agit de stopper les surenchères et de favoriser une stabilisation des prix, dont les niveaux actuels, ridiculement bas, ne profitent guère qu'à l'U.R.S.S. Les engagements ponctuels envisagés concerneraient principalement : les céréales pour établir une discipline des prix ; la réduction des quantités de sucre mises sur le marché mondial et, pour les importations, le maintien de l'accès aux marchés traditionnels, le respect de l'arrangement international sur les produits laitiers par les pays producteurs qui n'y sont pas parties mais qui sont d'importants exportateurs.

— à plus long terme, pour parvenir à une meilleure maîtrise de la production, est envisagée une réduction concertée du soutien accordé aux agriculteurs, avec, notamment, en ce qui concerne la Communauté, une remise en cause des règles qui régissent les échanges de céréales et ceux d'aliments pour animaux. En effet, faute de pouvoir consommer ses céréales, la C.E.E. les exporte à bas prix hors de ses frontières; en revanche, elle importe sans aucune entrave 54 millions de tonnes d'aliments pour animaux. Alors, elle pourrait peut-être gagner à une plus grande discipline de sa part pour les céréales contre une stabilisation efficace des importations d'aliments pour animaux.

La France, principal Etat membre exportateur de produits agricoles et pour lequel les céréales représentent un secteur essentiel des exportations, est donc concernée au premier chef par le résultat de ces négociations multilatérales qui pourraient aboutir à un partage de fait entre les différentes puissances exportatrices.

## **B. LA DEGRADATION DU SOLDE INDUSTRIEL**

### **1. Les causes**

La France a souffert d'un décalage conjoncturel avec ses principaux partenaires : la demande interne française a en effet augmenté un peu plus vite que la leur en 1985-1986. Mais ce facteur devrait s'inverser au deuxième semestre 1987, la demande interne étant alors plus soutenue chez nos concurrents.

La demande mondiale connaît une faiblesse relative qui explique également le recul des ventes à l'étranger. Cette situation pénalise d'autant plus la France qu'elle ne dispose pas de « créneaux porteurs », comme la R.F.A. avec les biens d'équipement professionnel ou le Japon avec l'électronique et l'automobile.

La demande mondiale a également changé de nature et la France ne s'y est pas encore adaptée : le nombre des grands contrats si chers au tempérament français est en diminution.

La demande en produits industriels des zones hors O.C.D.E. a fortement baissé ces dernières années. Mais ce mouvement est pour une part importante la contrepartie des gains de termes de l'échange réalisés dans notre commerce avec ces pays du fait de la faiblesse des cours du pétrole et des autres matières premières. Cependant, en raison de l'orientation géographique de ses ventes, la France a vu ses exportations industrielles plus affectées que celles d'autres pays industrialisés par cette réorientation du commerce mondial.

Le comportement des pays hors O.C.D.E. en matière d'importations devrait, semble-t-il, redevenir plus favorable pour la France à partir de la mi-1987.

La politique libérale d'allègement des charges des entreprises, de suppression des entraves, de privatisations et de rigueur financière ne peut faire sentir ses effets que progressivement. Elle devrait permettre à notre appareil productif de reconquérir des marchés extérieurs.

Mais la compétitivité de l'économie française est loin d'être restaurée.

La compétitivité – prix des exportations industrielles de la France s'est nettement dégradée en 1986 et au premier trimestre 1987, l'indice étant repassé en 1986 au-dessus de 100 pour la première fois depuis 1980.

#### PRIX DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES FRANÇAISES EN MONNAIE COMMUNE

Par rapport à	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1er tr. 1987
RFA.....	103,9	99,6	98,7	109,2	111,6	103,7	101,7
Italie.....	95,4	95,0	95,0	97,5	100,8	104,7	105,5
Royaume-Uni.....	95,3	99,2	101,2	106,8	107,8	113,8	119,1
Belgique.....	100,3	103,8	104,2	109,0	112,9	113,0	114,7
Pays-Bas.....	94,5	93,0	94,8	97,6	102,5	113,1	120,2
Japon.....	88,3	93,1	92,5	92,9	97,9	94,6	97,4
Etats-Unis.....	80,4	71,3	67,8	67,1	67,2	79,2	88,3
Pays industrialisés.....	94,2	92,5	91,9	94,8	97,3	100,1	103,0

(Source FMI)

(indices : base 100 en 1980)

Par zones, on constate que :

– vis-à-vis des Etats-Unis, la compétitivité des produits français a suivi l'évolution du cours du dollar, soit une dégradation en 1986 et 1987 ;

– par rapport à la R.F.A., les réaménagements monétaires d'avril 1986 et janvier 1987 ont provoqué une amélioration de la compétitivité ;

– avec les autres pays européens, l'appréciation de nos prix à l'exportation fut forte en 1986 et se poursuit;

– en revanche, la dégradation est moins sensible avec le Japon et n'apparaît qu'en 1987.

L'influence fondamentale des taux de change sur les prix à l'exportation est bien confirmée

En 1986 et début 1987, on a pu relever une appréciation globale de nos coûts salariaux par rapport à l'ensemble de nos partenaires.

### COÛT DU TRAVAIL EN MONNAIE COMMUNE

Par rapport à	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1er tr. 1987
RFA.....	106,3	105,9	101,0	101,3	103,2	95,6	89,8
Italie.....	97,1	95,4	87,9	86,2	87,8	88,8	86,0
Royaume-Uni.....	90,7	93,6	96,0	96,1	94,9	102,3	105,3
Belgique.....	103,8	122,3	125,9	125,2	127,2	128,1	128,4
Pays-Bas.....	107,6	104,3	102,1	104,5	106,1	104,7	102,2
Japon.....	88,7	99,4	92,2	89,3	91,3	76,6	76,2
Etats-Unis.....	86,7	76,9	72,1	65,5	63,0	80,2	89,7
Pays industrialisés.....	96,5	96,4	93,3	91,3	91,6	93,4	93,6

(Source FMI)

(indices : base 100 en 1980)

Par zones, les évolutions sont les suivantes :

– par rapport aux Etats-Unis, nette augmentation de nos coûts salariaux à la suite de la baisse du dollar;

– amélioration en revanche par rapport à la R.F.A., autre conséquence des réaménagements monétaires d'avril 1986 et janvier 1987;

– coûts salariaux toujours faibles par rapport à l'Italie, mais retournement de tendance défavorable pour la France, par rapport au Royaume-Uni;

– enfin, amélioration sensible avec le Japon.

En fait, la France connaît en 1986 et début 1987 une décélération des coûts unitaires, due en particulier à la grande modération de l'évolution salariale. Mais elle ne s'est pas encore répercutée sur les tarifs à la production. Les entreprises ont jusqu'à présent plutôt reconstitué leurs marges que baissé les prix relatifs. Mais la reconstitution des marges devrait se ralentir, ce qui constitue un élément favorable.

Les entreprises françaises manquent encore de dynamisme commercial. La présence de spécialistes des marchés extérieurs présents sur le terrain à temps complet est indispensable. Or, les deux-tiers des entreprises françaises n'en ont pas.

## **2. Des perspectives plus favorables : vers une reprise des exportations**

Cependant, l'inversion de certains facteurs tels celui du décalage conjoncturel avec nos concurrents et celui du comportement d'importations de la zone hors O.C.D.E., de même que l'achèvement de la reconstitution des marges, permettrait un optimisme mesuré quant à l'évolution de notre solde industriel.

De plus, la demande étrangère semble connaître un regain, particulièrement pour les biens d'équipement et les biens intermédiaires, évolution favorable pour la France et la R.F.A. Les causes en sont la meilleure orientation de la demande des pays en développement et un regain de compétitivité vis-à-vis des autres pays européens.

Ces perspectives devraient lever un obstacle à l'investissement.

D'ailleurs, la forte hausse des importations françaises de biens d'équipement au premier semestre 1987 (+ 9,3 %) peut être interprétée comme un signe de la fin de l'attentisme des investisseurs. Le déficit commercial est dû en grande part à l'achat de ces biens d'équipement professionnel. On peut donc tabler sur un nouveau dynamisme de l'investissement en France et donc sur une augmentation des ventes demain.

Autre signe favorable : l'énorme bond des investissements à l'étranger en 1986 (+ 81 %), flux encore accru au premier semestre 1987. C'est une excellente préparation à la reconquête des marchés porteurs.

Le solde industriel sera déficitaire en 1987, mais, depuis l'été 1987, un mieux sensible se fait sentir, au moins pour les exportations, le ralentissement des importations tardant.

## **C. LA BALANCE COMMERCIALE EN 1987 : PERSPECTIVES**

Ces perspectives d'amélioration du deuxième semestre 1987 n'empêcheront pas la balance commerciale d'être déficitaire mais elle se rapprochera de l'équilibre.

Comme, par ailleurs, les services se portent bien, la balance des paiements courants sera probablement à peu près équilibrée.

## DEUXIEME PARTIE

### LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR ET L'EVOLUTION DES CREDITS BUDGETAIRES

#### I. LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR

La politique gouvernementale en la matière est indissociable de celle menée en vue du redressement de l'économie française.

La politique spécifique du commerce extérieur vise plus particulièrement à une réorientation des moyens vers les pays développés et donc à promouvoir le commerce courant des PME – PMI, dans le souci de préparer la France à l'ouverture du marché unique européen.

##### ***A. REORIENTATION DES MOYENS EN DIRECTION DES PAYS DEVELOPPES, MARCHES SOLVABLES OU LA COMPETITI- VITE JOUE UN ROLE ESSENTIEL, ET OPERATION «PAYS CIBLES»***

Sont ainsi visés l'Europe et les pays d'Asie les plus prometteurs (nouveaux pays industrialisés, Inde, Chine, Indonésie).

Plus particulièrement, l'opération «pays cibles» (R.F.A., Italie et Espagne) vise à rééquilibrer nos échanges avec ces trois pays et à nous préparer au marché unique.

Il importe en effet de réduire notre déficit des échanges avec ces pays, qui atteint en 1986 39,3 milliards de francs avec la R.F.A., 6,2 milliards de francs avec l'Italie et 3,1 milliards de francs avec l'Espagne.

Pour la R.F.A., le rétablissement de la situation implique la présence permanente des entreprises françaises sur ce marché.

Pour l'Italie, il importe de réaliser que ce pays s'affirme comme une grande puissance industrielle mondiale au fort potentiel de croissance.

Quant à l'Espagne, en prévision de la disparition des droits de douane espagnols, le traditionnel partenariat industriel doit être complété par une stratégie d'implantation commerciale.

L'ensemble du dispositif public (C.F.M.E., A.C.T.I.M.,...) a été recentré sur ces pays cibles. Il s'est mis au service des relais institutionnels (conseils régionaux, organismes consulaires, fédérations professionnelles, banques), qui s'impliquent dans l'opération par des actions concrètes de mobilisation sur la base de contrats d'objectifs passés avec le ministère du commerce extérieur.

La sensibilisation des entreprises s'effectue par des actions collectives (séminaires sectoriels ou thématiques) et par des contacts personnalisés leur proposant des moyens d'assistance (assurance-protection, participation à une exposition...).

### ***B. DE L'AIDE AUX GRANDS CONTRATS A LA PROMOTION DU COMMERCE COURANT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES***

Les procédures d'aide à l'exportation étaient en effet, en France, traditionnellement orientées sur les grands contrats, opérations exceptionnelles, c'est-à-dire en principe non répétitives et d'un montant supérieur à 10 millions de francs. Ces marchés sont en régression.

La politique gouvernementale, tendant à rééquilibrer les exportations vers les pays industrialisés, cherche donc aussi à accroître le nombre de petites et moyennes entreprises travaillant à l'exportation. C'est pourquoi le redéploiement du dispositif public tente de promouvoir le commerce courant.

Le déséquilibre est encore loin d'être renversé.

#### **PART RELATIVE DES GRANDS CONTRATS ET DU COMMERCE COURANT DANS LES AIDES BUDGETAIRES**

(En pourcentage)

	1982	1983	1984	1985	1986
Grands contrats.....	98,2	97,5	94,2	93,2	93,8
Commerce courants.....	1,8	2,5	5,8	6,8	6,2
	100	100	100	100	100

Cependant, en quatre ans, la réorientation vers le commerce courant s'est traduite par une progression de la dotation de l'assurance-prospection de 230 % alors que les aides aux grands contrats diminuaient de 37 %.

En outre, les implantations sont favorisées. Rappelons notamment les prêts DIE-Export, les interventions du CODEX ou l'amélioration du dispositif d'incitations fiscales grâce à la procédure de l'article 39 octies du code général des impôts pour les investissements inférieurs à 5 millions de francs et grâce à l'élargissement du bénéfice à tous les renforcements et extensions d'implantations existantes ainsi qu'aux investissements de service pouvant servir de support logistique aux exportations.

De plus, les investissements pour rachats d'entreprises dans un pays de la C.E.E. destinés au développement des exportations bénéficient désormais d'un droit à provision limité aux pertes ou au montant du capital s'il est inférieur, sous réserve d'engagements d'exportation.

Cette réorientation de la politique du commerce extérieur s'accompagne aussi d'une action générale pour favoriser la formation des jeunes au commerce extérieur.

Par exemple, la procédure des volontaires du service national en entreprises (V.S.N.E.), ayant rencontré le succès, va être poursuivie. Elle permet à des jeunes français, volontaires du service national, d'effectuer à l'étranger pendant quatorze mois un stage auprès d'une filiale ou d'une implantation d'une entreprise française. Il y eut 702 départs en 1986 contre 590 en 1985, et en 1987 un effectif d'environ 1 280 volontaires devrait être atteint.

Cette action de formation comporte également un programme de bourses de stages pour les étudiants en fin d'études et l'opération export-jeunes qui doit inciter les entreprises à offrir des stages à l'étranger aux jeunes.

Ces techniques de formation des jeunes témoignent bien que l'effort entrepris pour faciliter l'activité exportatrice des P.M.E. s'inscrit dans la durée. Augmenter le nombre des exportateurs et renforcer leur présence sur les marchés étrangers à niveau de vie élevé suppose de réussir à changer les comportements et les mentalités.

## **C. PREPARATION A L'OUVERTURE DU MARCHE UNIQUE EUROPEEN**

### **1. L'enjeu**

1992 verra l'instauration d'un marché unique de 320 millions de consommateurs.

Ce marché représente l'espoir d'un important supplément de croissance pour l'Europe et donc du recul du chômage. Il est certain en effet que les économies d'échelle peuvent être considérables. De plus, on peut espérer que des efforts de rattrapage effectués par les pays les plus pauvres naîtra un nouveau dynamisme. Le marché unique devrait être une chance pour l'Europe, chance que ne peuvent avoir les Etats-Unis ou le Japon.

La liberté de circulation des biens, des services et des capitaux mettra en concurrence directe les entreprises dont la compétitivité dépendra de leur environnement national, tant juridique et social que fiscal et monétaire.

La France doit se préparer à ce bouleversement.

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a confié à la Commission de réflexion économique pour la préparation de l'échéance de 1992 la tâche d'étudier l'ensemble des mesures économiques, financières, douanières, fiscales, bancaires et monétaires qu'implique la perspective de l'ouverture du marché intérieur européen. La direction des relations économiques extérieures est associée à ces travaux.

Pour la France, la négociation sur les différents aspects du marché unique forme un tout. Il ne conviendrait pas que la suppression des obstacles les plus apparents (restrictions quantitatives) soit privilégiée par rapport à celle d'obstacles (normes et autres obstacles non tarifaires) qui sont plus difficilement perceptibles mais qui sont à l'origine de distorsions de concurrence plus déterminantes.

Par exemple, les normes allemandes sont ressenties par les exportateurs français comme un obstacle à leurs efforts.

La réalisation d'un véritable marché commun supposera une certaine harmonisation des normes qui pourra se traduire par la définition d'une norme commune; mais, dans d'autres cas, la reconnaissance mutuelle des normes sera préférable.

## **2. Les perspectives pour le secteur industriel**

La politique de réorientation de notre commerce extérieur vers les pays développés et notamment européens, que votre rapporteur pour avis a évoquée, se situe dans le cadre de la préparation de la France à l'instauration du marché unique.

Tout particulièrement, l'opération « pays cibles » en direction de la R.F.A., de l'Italie et de l'Espagne devrait permettre à nos entreprises d'être mieux préparées à l'affrontement de 1992.

## **3. La politique agricole commune et le marché unique**

Pour la France, la politique agricole commune doit faire partie intégrante du programme de réalisation du marché intérieur. Le Gouvernement entend veiller à ce que l'harmonisation des réglementations vétérinaires et phytosanitaires permette le maintien d'un niveau élevé de qualité de produits. Il veut également travailler au retour à un système agri-monnaire cohérent d'où disparaissent toutes les différences artificielles de compétitivité.

## **4. Le marché unique et les pays tiers**

La Direction des relations économiques extérieures entend veiller à assurer l'articulation entre les travaux communautaires et le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales qui vient de débiter. En effet, alors que se développent des comportements protectionnistes chez nos grands partenaires, il importe que la Communauté ne fasse pas de concessions unilatérales dans le cadre de la réalisation du marché unique.

Dans cette perspective, quelques principes directeurs devraient inspirer les positions de négociation défendues par la France :

- l'extension aux entreprises des pays tiers du bénéfice des réalisations communes, par exemple dans le domaine des marchés publics ou des services, doit être subordonnée à une réciprocité qu'il importe de négocier dans le cadre de l'Uruguay Round ;

– les disciplines que la Communauté s'impose à elle-même, aux Etats comme aux entreprises, ne doivent pas avoir pour résultat de l'affaiblir vis-à-vis de l'extérieur : des contraintes excessives au regroupement et à la restructuration des capacités des entreprises européennes, une transparence unilatérale des interventions des Etats ou des procédures de marchés publics ne rencontreraient pas l'intérêt global de la Communauté;

– l'attitude de chacun des Etats-membres vis-à-vis des pays tiers, en ce qui concerne notamment l'accueil des investissements étrangers, doit tenir compte de l'intérêt communautaire dans son ensemble.

Il est vital que la construction du marché intérieur s'accompagne de l'élaboration d'une politique extérieure commune vis-à-vis des pays tiers qui ne pourront qu'être tentés par cet espace de libre échange.

## II. L'EVOLUTION DES CREDITS

Le total des crédits se rapportant directement au commerce extérieur sera de 8 725 millions de francs contre 10 042 millions en 1987, soit une diminution de 13,7 %, due essentiellement à deux postes, les crédits de paiement des prêts du Trésor et la charge de bonification de la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.).

D'autres diminutions sont à situer dans le cadre des économies budgétaires décidées par le Gouvernement.

Les crédits du commerce extérieur avaient dans le budget 1987 enregistré une augmentation de 6,8 % par rapport à 1986.

Ces crédits sont répartis entre trois fascicules budgétaires : les services financiers, les charges communes et les comptes spéciaux du Trésor.

Ces dépenses peuvent être regroupées sous trois aspects : les moyens des services et organismes chargés de la promotion des exportations, les aides financières à l'exportation, les prêts publics consentis aux exportateurs français ou aux acheteurs étrangers.

## **A. LE SERVICE DE L'EXPANSION ECONOMIQUE A L'ETRANGER (S.E.E.E.)**

Les crédits affectés au S.E.E.E., qui sont inscrits dans le budget des services financiers (titre III), permettent de couvrir les dépenses des postes d'expansion économique à l'étranger et des directions régionales du commerce extérieur (D.R.C.E.).

Les dépenses de personnel augmentent en 1988 de 0,4 % (de 621,2 millions de francs à 623,8 millions de francs), tandis que les crédits de fonctionnement diminuent de 1,5 % (de 225,2 millions de francs à 221,8 millions de francs).

On constate donc une légère régression en francs courants des moyens du S.E.E.E. (845,6 millions de francs en 1986 contre 846,4 millions de francs en 1985).

Le S.E.E.E. poursuit le redéploiement de ses moyens et de ses structures, rendu nécessaire par les profondes mutations de l'environnement économique international, en renforçant l'implantation de ses postes à l'étranger dans les pays qui offrent à nos exportateurs les marchés les plus larges et dont le degré de solvabilité est élevé, en particulier dans les pays de l'O.C.D.E.

L'augmentation des dépenses en personnel provient essentiellement de la revalorisation des rémunérations publiques. Mais elle s'accompagne d'une réduction de personnel. En effet, si l'effectif des directions régionales du commerce extérieur passera de 125 à 129, celui des postes d'expansion économique à l'étranger diminuera de 2 428 à 2 402, vingt-six postes d'agents contractuels étant supprimés.

En ce qui concerne les crédits de fonctionnement, si les dépenses d'informatisation sont ajustées à la baisse (16,8 millions de francs au lieu de 18,3 millions de francs en 1987), l'augmentation importante des crédits destinés aux actions de formation au commerce international et à la coopération avec les chambres de commerce et d'industrie (13 millions de francs au lieu de 8 millions en 1987) permettra un effort tout particulier de formation, de perfectionnement et d'information des personnels. Cet effort est également financé en partie par le Centre de formation professionnelle et de perfectionnement du ministère de l'économie, des finances et de la privatisation.

## **B. LES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES DE PROMOTION DU COMMERCE EXTERIEUR**

Ces subventions (inscrites au budget des services financiers, titre IV) qui traduisent les actions publiques pour l'expansion économique à l'étranger, la coopération technique et la participation de la France aux expositions internationales seront, dans le cadre de la diminution des dépenses publiques, de nouveau réduites en 1988 mais beaucoup plus légèrement qu'en 1987 (405 millions de francs en 1986; 347 millions de francs en 1987; 342 millions de francs en 1988).

### **1. Le centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.)**

L'apport financier de l'Etat à cet organisme diminuera en 1988 de 2 millions de francs, sa dotation budgétaire passant de 147,7 millions de francs à 145,7 millions de francs.

Les orientations retenues depuis plusieurs années seront poursuivies.

Ainsi, il y aura concentration prioritaire des opérations sur une quinzaine de marchés, les principaux partenaires commerciaux des pays industrialisés solvables, essentiellement pays de l'O.C.D.E. et plus particulièrement de la C.E.E., avec lesquels notre balance commerciale est en déficit. Dans la perspective du marché unique européen, l'effort de mobilisation et de préparation des entreprises devrait s'accroître. Ces actions concerneront plus spécialement les trois pays cibles.

Le C.F.C.E. s'efforcera également de réduire sa dépendance vis-à-vis du budget de l'Etat en augmentant ses ressources propres provenant de la facturation des prestations et services rendus aux entreprises.

### **2. Le comité français des manifestations économiques à l'étranger (C.F.M.E.)**

Le C.F.M.E. recevra en 1988 le même apport financier de l'Etat qu'en 1988, soit 73 millions de francs. Son action visera, elle aussi, essentiellement les pays de l'O.C.D.E. et, plus particulièrement, de la C.E.E.

### **3. L'agence pour la coopération technique, industrielle et économique (A.C.T.I.M.)**

La diminution de 8 millions de francs de la subvention budgétaire versée à l'A.C.T.I.M. en 1988 (100 millions de francs contre 108 millions en 1987), diminution bien moindre que celle de 30 millions de francs opérée par le précédent budget, est rendue possible par la réaffectation de crédits programmés pour des actions aujourd'hui abandonnées et par un recours beaucoup plus large à la facturation, au moins partielle, des services rendus aux entreprises.

L'action de promotion des techniques françaises que mène l'A.C.T.I.M. a concerné essentiellement, en 1986 et 1987, les secteurs qui font l'objet d'une forte demande mondiale (agro-alimentaire, transports, équipements collectifs) et ceux à valeur ajoutée importante (informatique, télécommunications, automatisation).

Le projet de programme d'activités de l'A.C.T.I.M. pour 1988 prévoit 109 opérations prioritaires dont 40 sessions d'études multinationales et 24 uninationales, toujours en étroite liaison avec les secteurs industriels concernés, soit une progression de 20 % par rapport à 1987.

### **C. LES AIDES BUDGETAIRES A L'EXPORTATION**

Les aides à l'exportation étaient en France destinées à compenser le handicap d'une inflation supérieure à celle de nos partenaires commerciaux. Elles ont progressivement changé de nature ces deux dernières années, car elles traduisent désormais le double impact de la crise généralisée d'endettement des années 1981 - 1982 qui a déstabilisé l'économie d'un certain nombre de pays en développement et du choc pétrolier à rebours de 1986.

Grace à la désinflation actuelle et à la baisse corrélative des taux d'intérêt, la France devrait retrouver des niveaux d'aide, au titre du financement et de garantie, comparables à ceux des Etats-Unis, du Royaume-Uni ou de la R.F.A.

Le coût global des aides à l'exportation en France a été divisé par deux, en francs constants, entre 1983 et 1986.

L'évolution du coût des procédures d'aide à l'exportation traduit, en fait, deux phénomènes de sens inverse : la décreue du poids des bonifications d'intérêt, grâce à la désinflation française, et la montée des sinistres, due au poids des risques pris dans le passé et à la dégradation de l'environnement international.

L'ensemble des dotations au titre de l'aide à l'exportation sont inscrites au budget des charges communes et dans les comptes spéciaux du Trésor.

### **1. L'évolution des dotations budgétaires d'aide aux exportations**

*a) La garantie du risque économique (charges communes, chapitre 14-01-70, ancien chapitre 14-01-60)*

La garantie du risque économique vise à assurer une entreprise contre une hausse imprévisible de ses coûts de production pendant la période de fabrication d'un contrat à l'exportation.

Les crédits inscrits à ce titre, en diminution (900 millions de francs au lieu de 965 millions), ont été regroupés avec ceux de l'article concernant les garanties afférentes à l'exportation.

*b) Les aides au financement : les bonifications d'intérêt (le compte de gestion Trésor- B.F.C.E. : charges communes, chapitre 44-98-38)*

Ce dispositif géré par la B.F.C.E. permet aux entreprises françaises exportatrices d'offrir à leurs clients étrangers un crédit de moyenne ou longue durée à un taux stabilisé, et inférieur aux taux d'intérêt internes applicables aux crédits commerciaux. Les conditions de crédit offertes aux clients étrangers peuvent ainsi être alignées sur celles proposées par les principaux concurrents étrangers.

La baisse du nombre de grands contrats obtenus par les entreprises françaises depuis deux ans et la diminution des taux d'intérêt vont entraîner une diminution de la charge de bonification. C'est pourquoi il est prévu une considérable réduction des dépenses afférentes à ces opérations, de 2,2 milliards de francs en 1987 à 1,8 milliard de francs en 1988. Cette réduction, essentiellement technique, constitue d'ailleurs la principale cause de la baisse de 13,6 % de l'ensemble des crédits affectés au commerce extérieur.

*c) La couverture des risques à l'exportation*

- L'assurance-crédit COFACE (charges communes, chapitre 14-01-71).

La procédure de l'assurance-crédit est gérée par la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) pour le compte de l'Etat. Elle permet de garantir des biens d'équipement lourds, des ensembles industriels, des marchés de travaux, contre les risques politiques, commerciaux et le risque de change. L'intervention de l'Etat consiste, comme pour l'assurance-prospection, à garantir à la COFACE l'équilibre du régime.

En 1986, l'activité de la COFACE fut marquée par un excédent au titre des opérations gérées pour son propre compte et par une perte au titre de celles gérées pour le compte de l'Etat.

L'assurance-crédit pour le compte de l'Etat s'est soldée par un déficit de 3,7 milliards de francs en 1986 contre un excédent de 2,9 milliards en 1985. Ce renversement résulte de la forte progression des indemnisations, liées notamment aux sinistres sur pays endettés, et au moindre recours au refinancement des dettes consolidées.

Pour 1987, la double tendance à la baisse d'activité et à la dégradation des résultats devrait se poursuivre au moins en ce qui concerne l'assurance-crédit pour le compte de l'Etat. Compte tenu des résultats à mi-exercice, le besoin de financement en fin d'assurance pourrait s'aggraver par rapport à ce qu'il était à la fin de 1986 (2,8 milliards de francs).

Cependant, la remontée des cours du pétrole de l'été 1987 et le fait que de nombreux projets d'infrastructures ont été repoussés ces dernières années pourraient faire espérer une légère reprise à partir de 1988.

Pour permettre de faire face à l'insolvabilité croissante d'un certain nombre de pays en voie de développement, un crédit de 1,6 milliard de francs a été inscrit au budget de 1988, soit une augmentation de 600 millions de francs.

- L'assurance-prospection (charges communes, chapitre 14-01-72).

C'est la seule dotation budgétaire qui soit directement affectée au soutien du commerce courant, si l'on excepte les crédits d'intervention gérés par la procédure CODEX. Gérée par la COFACE, l'assurance-prospection permet de répondre aux besoins de la plupart des entreprises qui souhaitent aborder les marchés étrangers.

Elle est utilisée pour assurer le financement partiel des dépenses de prospection sur un ou plusieurs marchés étrangers, pendant la période où cette prospection n'a pas encore engendré de recettes d'exportation. Cette procédure est complétée par l'assurance-prospection simplifiée et l'assurance-foire, qui reposent sur le même mécanisme, mais qui visent plus particulièrement les premières démarches à l'exportation engagées par les P.M.E. sur les marchés extérieurs.

En 1986, l'assurance-protection a connu une stabilisation des budgets couverts et du chiffre d'affaires généré. Cette évolution correspond à un palier après quatre années de forte croissance.

Cette procédure permet indéniablement de couvrir les projets les plus intéressants des exportateurs.

Les crédits qui lui seront affectés en 1988 sont de 695 millions de francs, soit une augmentation de 15 millions.

## **2. Les prêts publics à l'exportation**

Deux comptes spéciaux du Trésor retracent les opérations de prêt ou de consolidation de dettes commerciales au profit de pays étrangers. Par ailleurs, les dons aux pays les moins avancés peuvent améliorer l'exportation.

### *a) Les prêts à des Etats étrangers en vue de faciliter l'achat de biens d'équipement (compte n° 903-07)*

Ces prêts sont à la fois un élément essentiel du dispositif d'aide publique au développement et un moyen de développement de nos exportations. Consentis à bas taux d'intérêt (2 à 3 %), ils portent sur de longues durées (15 à 30 ans), avec une période de carence (de 3 à 13 ans).

Associés à des crédits à l'exportation, ils s'intègrent dans des protocoles de crédits mixtes destinés à financer des exportations de biens d'équipement ou de petits matériels, semi-produits et matières premières vers les pays en développement.

La charge nette autorisée sur ce compte en 1988 s'élève à 2,2 milliards, contre 3,495 milliards en 1987.

*b) La consolidation des dettes commerciales des pays étrangers  
(compte n° 905-08)*

La charge nette de ce compte, qui permet le refinancement des prêts du Trésor aux pays en voie de développement, est évaluée à 2,420 milliards en 1988 contre 1,950 milliards en 1987.

*c) Les dons (charges communes, chapitre 68-00)*

Les dons sont un instrument bien adapté à la situation des pays les moins avancés, lequel peut servir nos exportations. Cette technique est d'ailleurs utilisée par certains de nos concurrents tels le Japon, le Canada, le Royaume-Uni ou les Etats-Unis, avec un grand impact commercial. C'est pourquoi la dotation sera renforcée en 1988 (autorisations de programme : 547 millions de francs contre 347 millions en 1987 ; crédits de paiement : 422 millions de francs contre 221 millions en 1987).

## CONCLUSION

Il est difficile de prévoir les conséquences de l'actuelle crise financière et de la nouvelle chute du dollar sans connaître précisément comment les pays industrialisés, et notamment les Etats-Unis, vont réagir dans leurs politiques économiques.

Les pertes semblent considérables : 2 000 milliards de dollars se seraient évaporés dans les pays développés, soit l'équivalent de la valeur du commerce mondial.

En France, la capitalisation boursière atteignait 1 150 milliards de francs fin septembre 1987 et 877 milliards de francs le 19 octobre, soit une baisse de près de 25 %. Mais, une grande partie de ces pertes n'est toujours que potentielle car elle ne s'est pas matérialisée dans des ventes. Le problème, c'est évidemment l'ampleur des pertes réelles.

« L'appauvrissement » est donc difficile à apprécier, tout comme d'ailleurs « l'enrichissement » potentiel et hypothétique des acheteurs d'actions à bas prix, qui ne sera reconnu comme tel que lorsque les marchés auront retrouvé leur dynamisme.

La baisse du patrimoine des ménages peut entraîner une diminution de la consommation si les ménages souhaitent augmenter leur épargne plutôt que maintenir leur niveau de consommation de ces dernières années qu'avaient financé les gains boursiers.

Mais la baisse de la consommation devrait être plus forte dans les pays fortement « capitalisés », Etats-Unis et Grande-Bretagne, qu'en France. Le différentiel de conjoncture devrait évoluer en notre faveur mais accroître les difficultés en matière de commerce extérieur.

Au niveau des entreprises, il est trop tôt pour apprécier la proportion des entreprises qui souffriront à cause de placements trop spéculatifs. Les entreprises auront-elles l'an prochain des difficultés supplémentaires pour financer leurs investissements, le recours aux augmentations de capital devenant plus problématique ? Il faut souligner l'amélioration substantielle du taux d'autofinancement des entreprises.

Par ailleurs, la baisse du dollar réduira notre facture énergétique, ce qui, à court terme, peut avoir un effet expansif pour la France. Mais cet effet serait à la mesure de notre facture pétrolière, laquelle est déjà devenue beaucoup plus légère.

De plus, à moyen terme, on aboutit à un renchérissement des produits français importés sur le marché nord-américain et dans les pays de la zone dollar. Les produits exportés des Etats-Unis, eux, gagnent en compétitivité par modification des prix relatifs. La compétitivité de la France se dégrade donc sur le marché intérieur et sur le marché nord-américain. Il en est de même sur les autres marchés extérieurs où les exportateurs français sont en concurrence avec les exportateurs nord-américains.

La baisse du dollar doit donc avoir des effets négatifs sur notre balance commerciale, cependant moindres, semble-t-il, que chez certains de nos partenaires européens plus liés commercialement avec les Etats-Unis.

Il est certainement impossible actuellement d'apprécier l'ampleur de tous ces effets sur notre commerce extérieur. L'incertitude porte sur la capacité des pays industrialisés à adopter des politiques nationales cohérentes et coordonnées, certainement seul moyen de parer l'éventualité d'une stagnation économique durable.

\*

\* \*

**Conformément aux conclusions de son rapporteur pour avis, la commission des affaires économiques et du plan a donné un avis favorable à l'adoption des crédits du commerce extérieur, inscrits au projet de loi de finances pour 1988.**